

# BREFCENTRE Synthèses

Février 2014

## Plus de 8 embauches sur 10 en contrat à durée déterminée

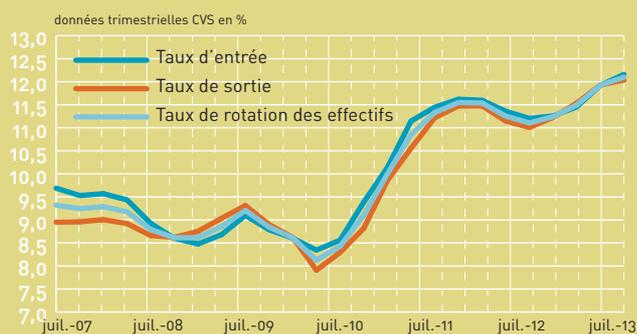
Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2013, en région Centre, le taux de rotation de la main d'œuvre, moyenne des taux d'entrée et de sortie, augmente de 0,2 point dans les établissements de 10 salariés ou plus. Il se situe à 12,1 %, soit un point de plus qu'au 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année précédente.

Le taux d'entrée dans les établissements de 10 salariés ou plus croît de 0,3 point pour s'établir à 12,2 %. Dans les établissements de 50 salariés ou plus, le taux d'entrée connaît une croissance comparable mais demeure néanmoins à un niveau plus élevé (12,7 %).

La part des contrats à durée déterminée (CDD) dans les embauches poursuit sa progression pour atteindre 82,8 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2013, soit +0,1 point sur un trimestre et +1,6 point en évolution annuelle.

Le taux de sortie des établissements de 10 salariés ou plus atteint 12,0 % malgré une hétérogénéité selon les secteurs d'activité, de 3,4 % dans l'industrie à 19,2 % dans le tertiaire hors commerce.

**Mouvements de main d'œuvre**  
dans les établissements de 10 salariés ou plus en région Centre



Source : Dares, EMMO-DMMO  
Champ : région Centre, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés ou plus  
Données provisoires

## ➔ Les mouvements de main d'œuvre au 3<sup>ème</sup> trimestre 2013

### Le turn-over ne cesse de progresser

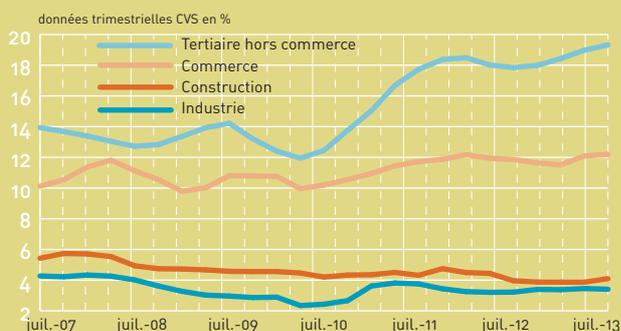
Au 3<sup>ème</sup> trimestre 2013, le taux de rotation (ou turn-over) s'établit à 12,1 % dans les établissements de 10 salariés ou plus de la région Centre, soit une progression trimestrielle de 0,2 point. Cette évolution s'explique notamment par la hausse du taux d'entrée de +0,3 point. Le taux de sortie progresse également mais dans une moindre mesure (+0,1 point).

Toutefois, l'évolution trimestrielle du taux de rotation n'est pas similaire dans tous les secteurs d'activité. En effet, le taux de rotation diminue au 3<sup>ème</sup> trimestre 2013 de -0,1 point dans l'industrie mais progresse dans les autres secteurs : +0,1 point dans le commerce et réparation automobile, +0,2 point dans la construction et +0,3 point dans le tertiaire hors commerce.

Les établissements de 50 salariés ou plus affichent un taux de rotation plus élevé que les établissements de moindre taille : 12,7 % contre 11,2 % pour ceux de 10 à 49 salariés. Le turn-over progresse également plus pour les grands établissements (50 salariés ou plus).

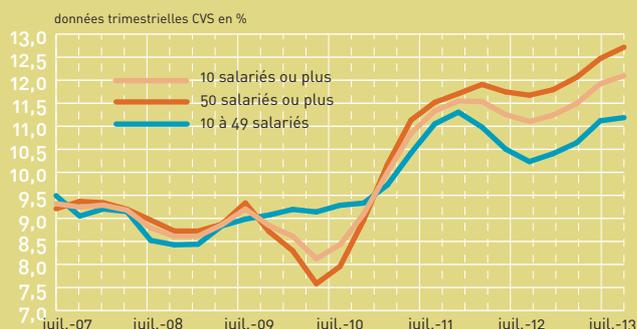
Les progressions annuelles pour la région des taux de rotation, taux d'entrée et de sortie sont identiques et s'élèvent à +1,0 point. Néanmoins, le taux de rotation régional reste inférieur au taux national qui s'élève à 13,5 % et qui connaît une augmentation annuelle plus modeste (+0,5 %).

**Taux de rotation par grands secteurs**



Source : Dares, EMMO-DMMO  
Champ : région Centre, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés ou plus  
Données 2013 provisoires

**Taux de rotation selon la taille de l'établissement**



Source : Dares, EMMO-DMMO  
Champ : région Centre, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés ou plus  
Données 2013 provisoires

## Hausse des embauches dans la construction

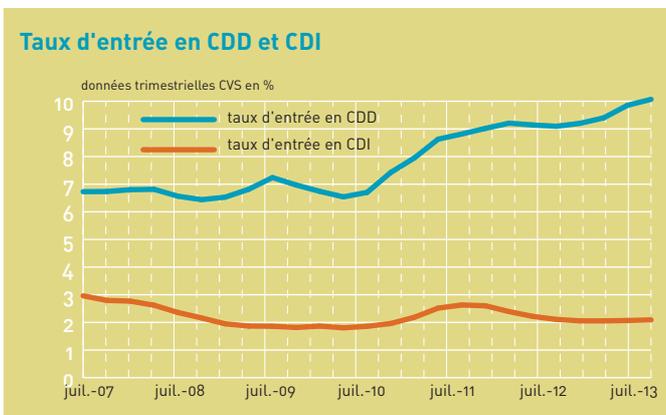
Le taux d'entrée poursuit sa progression et s'établit à 12,2 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2013 soit une hausse de +0,3 point en un trimestre et +1,0 point sur un an. Cette progression s'explique principalement par l'augmentation sur une période trimestrielle des taux d'entrée des établissements de 50 salariés ou plus de +0,3 point contre +0,1 point pour les établissements de 10 à 49 salariés.

Dans le même temps, la construction affiche la plus forte progression du taux d'entrée avec une hausse de +0,4 point en un trimestre. Pour les établissements de 10 à 49 salariés, cette progression est de +0,8 point tandis que les établissements de taille plus importante enregistrent une diminution de -0,2 point.

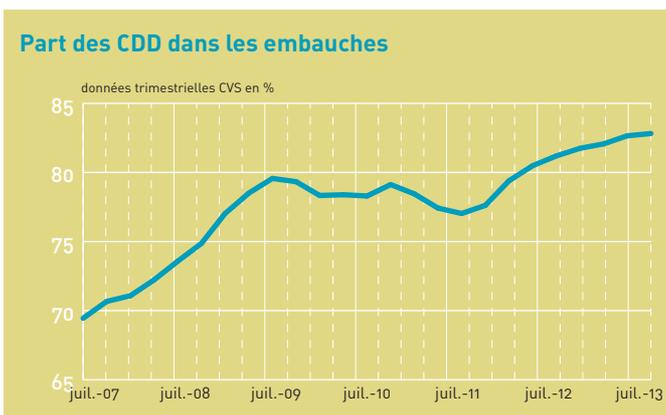
Le taux d'entrée en contrat à durée indéterminée (CDI) reste stable pour le cinquième trimestre consécutif. En revanche, le taux d'entrée en contrat à durée déterminée (CDD) progresse de 0,2 point en un trimestre et d'un point en une année pour s'établir à 10,1 %. Cette progression est contrastée selon le secteur d'activité, +0,4 point par rapport au 2<sup>ème</sup> trimestre 2013 et +1,5 point en un an pour les établissements du tertiaire hors commerce. Par contre, dans l'industrie, le taux d'entrée est identique au trimestre précédent et a peu varié en un an.

Les CDD représentent 82,8 % des embauches au 3<sup>ème</sup> trimestre 2013, soit une progression de +0,1 point par rapport au trimestre précédent. Cette proportion était moindre au même trimestre de l'année précédente où elle atteignait 81,2 %. Cette part est moins élevée dans les établissements de plus petite taille : 76,3 % pour ceux de 10 à 49 salariés et 86,8 % pour ceux de 50 salariés ou plus. La construction affiche la part de CDD à l'embauche la plus faible (56,9 %) soit 0,2 point de moins qu'au trimestre précédent, et ce, malgré la progression trimestrielle de +4,6 points pour les établissements de 50 salariés ou plus.

## Taux d'entrée



Source : Dares, EMMO-DMMO  
Champ : région Centre, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés ou plus  
Données 2013 provisoires



Source : Dares, EMMO-DMMO  
Champ : région Centre, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés ou plus  
Données 2013 provisoires

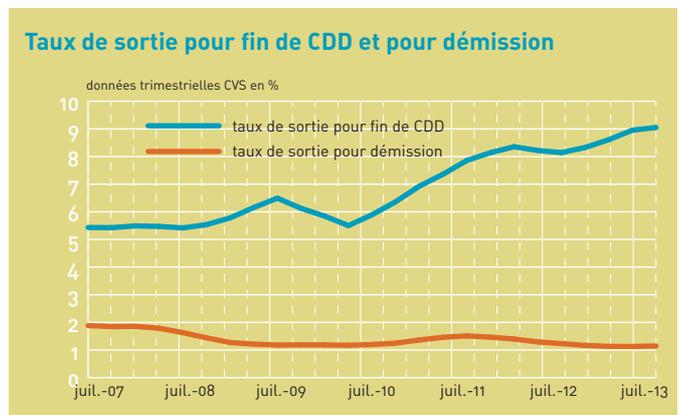
## Hausse du taux de sortie dans le tertiaire hors commerce

Le taux de sortie s'établit à 12,0 % au 3<sup>ème</sup> trimestre 2013 soit 0,1 point de plus qu'au trimestre précédent et un point de plus qu'au 3<sup>ème</sup> trimestre 2012. Une progression s'observe dans les établissements de grande taille (50 salariés ou plus) qui affichent une hausse trimestrielle de +0,2 point, tandis que dans les établissements de taille plus modeste (10 à 49 salariés), le taux de sortie diminue de -0,1 point.

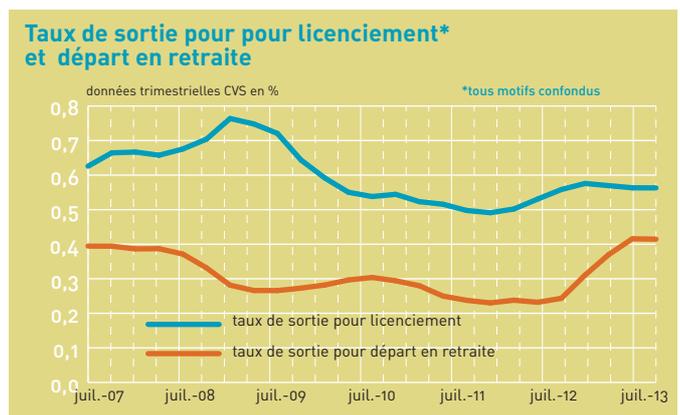
Le taux de sortie s'accroît dans tous les secteurs d'activité, excepté dans l'industrie où il diminue en un trimestre passant de 3,6 % à 3,4 %. Seuls les établissements de 10 à 49 salariés sont concernés par cette baisse sectorielle (-0,6 point). C'est dans le tertiaire hors commerce que le taux de sortie progresse le plus, avec une hausse de +0,3 point en un trimestre.

Le seul motif de sortie qui connaît une progression au 3<sup>ème</sup> trimestre est la fin de contrat à durée déterminée (CDD). En effet, le taux de fin de CDD s'établit à 9,1 %, soit 0,1 point de plus qu'au trimestre précédent. La progression est principalement liée au secteur du tertiaire hors commerce (+0,4 point), le taux de sortie pour fin de CDD diminuant de -0,2 point dans l'industrie, le commerce et réparation automobile. Les taux de sortie des autres motifs sont identiques au trimestre précédent.

## Taux de sortie



Source : Dares, EMMO-DMMO  
Champ : région Centre, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés ou plus  
Données 2013 provisoires



Source : Dares, EMMO-DMMO  
Champ : région Centre, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés ou plus  
Données 2013 provisoires

## Mouvements d'entrée selon la nature du contrat et mouvements de sortie selon les principaux motifs dans les établissements d'au moins 10 salariés

	Etablissements de 10 à 49 salariés					Etablissements de 50 salariés ou plus					Etablissements de 10 salariés ou plus				
	2012		2013			2012		2013			2012		2013		
	T3	T4	T1	T2	T3	T3	T4	T1	T2	T3	T3	T4	T1	T2	T3
<b>ROTATION</b>															
<b>Taux de rotation</b>															
Ensemble	10,2	10,4	10,6	11,1	11,2	11,7	11,8	12,1	12,5	12,7	11,1	11,2	11,5	11,9	12,1
Industrie	3,8	4,3	4,4	4,4	4,2	3,0	3,1	3,0	3,1	3,1	3,2	3,4	3,4	3,5	3,4
Construction	4,1	4,0	4,2	4,2	4,5	3,7	3,7	3,3	3,2	3,2	4,0	3,9	3,9	3,9	4,1
Commerce réparation automobile et motocycles	9,1	8,9	8,8	9,6	9,7	14,8	14,5	14,4	14,7	14,9	11,9	11,6	11,5	12,1	12,2
Tertiaire hors commerce	15,9	15,9	16,1	16,6	16,7	19,1	19,4	20,0	20,7	21,1	17,8	18,0	18,4	19,0	19,3
<b>Taux d'entrée</b>															
Ensemble	10,5	10,5	10,7	11,2	11,3	11,7	11,8	12,0	12,4	12,7	11,2	11,3	11,5	11,9	12,2
Industrie	3,9	3,9	3,8	4,1	4,3	2,9	3,0	2,9	3,0	3,1	3,2	3,2	3,1	3,3	3,4
Construction	4,2	3,5	3,9	4,3	5,1	3,9	4,0	3,2	3,0	2,8	4,1	3,7	3,7	3,9	4,3
Commerce réparation automobile et motocycles	9,6	9,2	9,1	9,6	9,7	14,8	14,6	14,3	14,6	14,9	12,1	11,8	11,6	12,0	12,2
Tertiaire hors commerce	16,2	16,2	16,4	16,8	16,9	19,1	19,4	20,0	20,7	21,2	18,0	18,1	18,5	19,1	19,4
<b>Taux d'entrée en CDD</b>															
Ensemble	7,8	7,9	8,0	8,5	8,7	9,9	10,1	10,3	10,8	11,0	9,1	9,2	9,4	9,9	10,1
Industrie	2,7	2,7	2,6	2,5	2,5	1,9	2,0	1,9	2,1	2,1	2,1	2,2	2,1	2,2	2,2
Construction	2,5	2,3	2,4	2,8	3,1	1,1	1,0	1,1	1,0	1,1	2,1	1,8	2,0	2,2	2,5
Commerce réparation automobile et motocycles	6,4	6,3	6,3	7,0	7,1	12,9	12,8	12,6	12,9	13,1	9,5	9,4	9,3	9,8	10,0
Tertiaire hors commerce	12,8	12,8	12,9	13,4	13,6	16,9	17,2	17,8	18,5	19,0	15,3	15,4	15,8	16,4	16,8
<b>Taux d'entrée en CDI</b>															
Ensemble	2,6	2,5	2,6	2,6	2,7	1,8	1,7	1,7	1,7	1,7	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1
Industrie	1,2	1,2	1,2	1,6	1,8	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,1	1,2
Construction	1,6	1,3	1,5	1,5	1,9	2,8	2,9	2,1	2,0	1,7	2,0	1,9	1,7	1,7	1,9
Commerce réparation automobile et motocycles	3,2	2,9	2,7	2,7	2,6	2,0	1,8	1,7	1,8	1,8	2,6	2,4	2,2	2,3	2,3
Tertiaire hors commerce	3,4	3,4	3,6	3,4	3,3	2,3	2,2	2,2	2,2	2,2	2,7	2,7	2,7	2,7	2,7
<b>Part des CDD dans les embauches</b>															
Ensemble	75,0	75,7	75,2	76,4	76,3	84,8	85,3	86,1	86,5	86,8	81,2	81,7	82,1	82,7	82,8
Industrie	69,8	69,5	68,3	61,9	58,4	66,0	67,1	66,3	68,2	67,8	67,2	67,8	66,9	66,2	64,7
Construction	61,1	64,4	62,0	65,0	61,7	29,0	26,2	34,0	34,1	38,7	50,3	49,7	53,5	57,1	56,9
Commerce réparation automobile et motocycles	67,0	68,3	69,8	72,1	72,8	86,8	87,6	88,0	87,9	87,7	78,7	79,8	80,6	81,3	81,5
Tertiaire hors commerce	79,1	79,2	78,3	79,8	80,4	88,2	88,6	89,1	89,2	89,5	85,0	85,2	85,2	85,8	86,3
<b>Taux de sortie</b>															
Ensemble	10,0	10,4	10,6	11,1	11,0	11,7	11,8	12,2	12,5	12,7	11,0	11,2	11,5	11,9	12,0
Industrie	3,7	4,7	5,0	4,8	4,2	3,1	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2	3,6	3,6	3,6	3,4
Construction	4,0	4,4	4,5	4,1	4,0	3,5	3,5	3,4	3,5	3,6	3,8	4,1	4,1	3,9	3,9
Commerce réparation automobile et motocycles	8,7	8,7	8,6	9,6	9,6	14,8	14,5	14,5	14,8	14,9	11,6	11,5	11,4	12,1	12,2
Tertiaire hors commerce	15,7	15,6	15,8	16,4	16,6	19,0	19,3	20,1	20,6	21,0	17,7	17,8	18,3	18,9	19,2
<b>Taux de fin de CDD</b>															
Ensemble	6,6	6,8	6,9	7,4	7,4	9,2	9,3	9,7	10,0	10,2	8,1	8,3	8,6	9,0	9,1
Industrie	1,9	2,5	2,8	2,6	2,1	1,6	1,6	1,6	1,6	1,5	1,7	1,9	1,9	1,8	1,6
Construction	1,2	1,3	1,2	1,5	1,6	0,6	0,8	0,8	0,8	0,8	1,0	1,1	1,1	1,3	1,3
Commerce réparation automobile et motocycles	4,7	5,0	4,9	5,4	5,0	11,7	11,5	11,5	11,8	11,9	8,1	8,2	8,1	8,5	8,3
Tertiaire hors commerce	11,5	11,3	11,4	12,0	12,5	15,9	16,3	17,1	17,5	17,9	14,2	14,3	14,8	15,3	15,7
<b>Taux de démission</b>															
Ensemble	1,6	1,5	1,5	1,5	1,6	1,0	0,9	0,9	0,8	0,8	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1
Industrie	0,7	0,7	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	0,3	0,3	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4
Construction	1,4	1,3	1,4	1,1	1,1	1,1	0,9	0,8	0,7	0,8	1,3	1,2	1,2	1,0	1,0
Commerce réparation automobile et motocycles	1,9	1,6	1,7	2,0	2,3	1,4	1,3	1,3	1,3	1,3	1,6	1,4	1,5	1,7	1,8
Tertiaire hors commerce	2,0	2,0	1,9	1,9	1,9	1,3	1,3	1,2	1,1	1,1	1,6	1,5	1,5	1,5	1,5
<b>Taux de licenciement</b>															
Ensemble	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Industrie	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5
Construction	0,7	0,8	0,7	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	0,8	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6
Commerce réparation automobile et motocycles	0,6	0,6	0,6	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Tertiaire hors commerce	0,8	0,8	0,8	0,7	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	0,6	0,6
<b>Taux de fin de période d'essai</b>															
Ensemble	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Industrie	0,2	0,4	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Construction	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	0,2	0,2	0,2	0,2	0,2
Commerce réparation automobile et motocycles	0,9	0,7	0,6	0,7	0,8	0,6	0,6	0,5	0,5	0,5	0,7	0,6	0,6	0,6	0,7
Tertiaire hors commerce	0,6	0,8	0,9	0,9	0,8	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6
<b>Taux de départ en retraite</b>															
Ensemble	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4
Industrie	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,5	0,5	0,6	0,3	0,4	0,4	0,5	0,5
Construction	0,1	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4	0,1	0,2	0,3	0,3	0,3
Commerce réparation automobile et motocycles	0,2	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,2	0,3	0,3	0,3	0,2
Tertiaire hors commerce	0,1	0,2	0,3	0,3	0,3	0,3	0,3	0,4	0,5	0,5	0,2	0,3	0,4	0,4	0,4

Champ : région Centre, établissements du secteur concurrentiel marchand (hors agricole) de 10 salariés ou plus  
Données 2013 provisoires CVS  
Source : Dares, EMMO-DMMO

Note : Les ruptures conventionnelles ainsi que les autres cas de sortie (accident, décès...) comptent le détail présenté des sorties. Les entrées et les sorties sont hors transferts entre établissements d'une même entreprise.

## MÉTHODOLOGIE

Les données sur les mouvements de main-d'œuvre sont issues de deux sources statistiques distinctes :

- **La déclaration mensuelle des mouvements de main-d'œuvre (DMMO)** : chaque mois, les établissements de 50 salariés ou plus adressent à l'administration un relevé détaillé des contrats conclus ou résiliés durant le mois précédent.
- **L'enquête sur les mouvements de main-d'œuvre (EMMO)** : chaque trimestre, la Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques (DARES) interroge les établissements de 1 à 49 salariés à l'aide d'un questionnaire comparable au formulaire déclaratif. Au niveau national, environ 50 000 établissements sont interrogés selon un sondage stratifié, par zone d'emploi, secteur d'activité et tranche de taille.

Le champ porte sur le secteur concurrentiel (industrie, construction et tertiaire) de France métropolitaine. Sont en particulier exclus les administrations publiques, les collectivités territoriales, les principaux établissements publics, les établissements relevant de la Défense nationale et les établissements de travail temporaire. Les résultats s'appuient sur la nomenclature d'activité des établissements en Naf rév 2. Les données sont corrigées des variations saisonnières (CVS). Les CVS sont révisées chaque trimestre. La prise en compte de répondants retardataires et de corrections supplémentaires apportées à certaines déclarations peut également conduire à une révision des séries trimestrielles antérieures.

**Le taux de rotation** (ou turn-over) est la moyenne des taux d'entrée et de sortie. Les taux d'entrée et de sortie sont calculés hors transferts entre établissements d'une même entreprise. Les missions d'intérim ne sont pas prises en compte dans les mouvements de main-d'œuvre au cours du trimestre.

Pour une période donnée, le **taux d'entrée (respectivement de sortie)** est le rapport entre le nombre total d'entrées (respectivement de sorties) de la période et l'effectif moyen sur la période. La différence entre le taux d'entrée et le taux de sortie ne reflète qu'approximativement l'évolution de l'emploi car la prise en compte de la démographie des entreprises est très délicate. Cette différence n'est pas commentée.

**Les entrées** comprennent les embauches en contrat à durée déterminée et en contrat à durée indéterminée. Les contrats à durée déterminée comprennent les contrats d'apprentissage et les contrats aidés, à la différence d'autres sources comme l'enquête Emploi de l'Insee. **Les sorties** comprennent les fins de contrat à durée déterminée, les démissions, les licenciements économiques et pour motif personnel, les départs à la retraite, les fins de période d'essai et les ruptures conventionnelles.

**Taux d'entrée** = Nombre total d'entrées d'une période / Nombre de salariés, en moyenne sur la période

**Taux de sortie** = Nombre total de sorties d'une période / Nombre de salariés, en moyenne sur la période

**Taux de rotation** = [Taux d'entrée + Taux de sortie] / 2

*Remarque : en 2011 le mode de collecte de la DMMO et de l'EMMO a changé. La centralisation de la collecte des mouvements de main-d'œuvre effectuée début 2011 permet désormais un meilleur traitement des anomalies de mouvements de main-d'œuvre des établissements présentant des rotations élevées. En particulier, les taux d'embauches en CDD et de sorties pour fin de CDD dans les secteurs, notamment du tertiaire, qui ont le plus recours à de tels types de contrats, sont mieux mesurés.*



**Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) du Centre**

12, place de l'Étape - CS 85809 - 45058 ORLEANS CEDEX 1

Téléphone : 02 38 77 68 00 Fax : 02 38 77 68 01  
[www.centre.travail.gouv.fr](http://www.centre.travail.gouv.fr)

**Directeur de la publication : Patrice GRELICHE**

Réalisation : Nadia BOUDOU (Service Etudes Statistiques Evaluation)

Mise en page : Sylvie GAILLOT